

Métrologie des ambiances thermiques

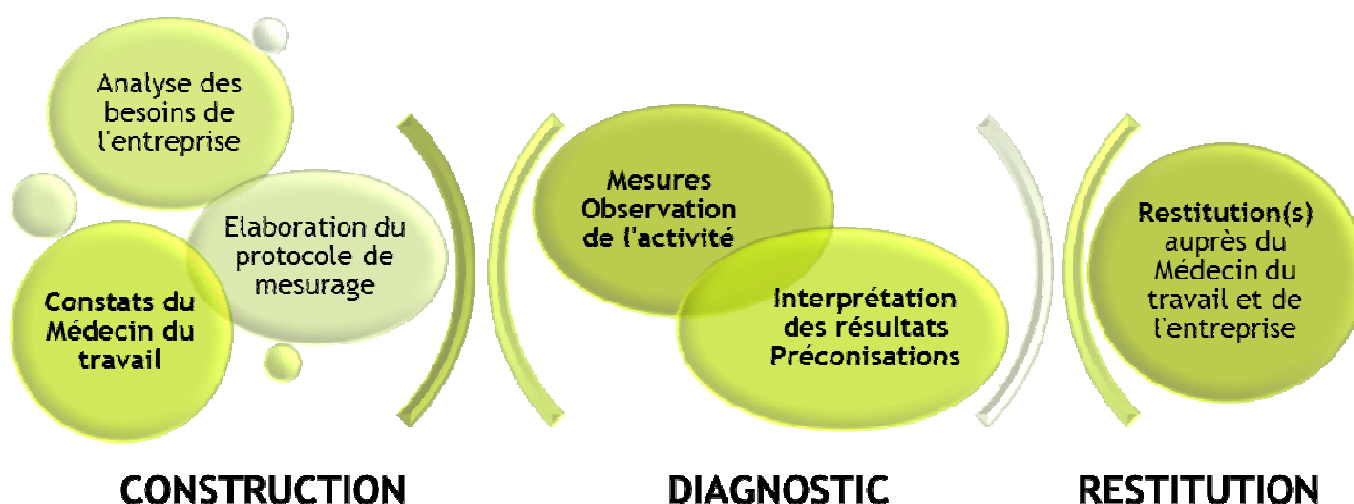
La demande porte sur :

- ⇒ Des plaintes exprimées en matière d'ambiance thermique.
- ⇒ L'évaluation des caractéristiques thermiques de la situation de travail au regard de la réglementation en vigueur.



L'intervention d'un ergonomiste de l'ASTI vise à :

- ⇒ Caractériser l'ambiance thermique d'une situation de travail à partir des paramètres d'ambiance (températures de rayonnement, sèche et humide, vitesse de l'air) et de la charge physique de travail.
- ⇒ Evaluer les effets potentiels sur la santé des salariés et sur les conditions de réalisation du travail.
- ⇒ Prévenir la santé des salariés et améliorer les conditions de travail tout en préservant la productivité.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31